



# Commune de WIWERSHEIM

21, route de Saverne — 67370 WIWERSHEIM — Tel 03 88 69 61 99  
e-mail : [mairie@wiwersheim.fr](mailto:mairie@wiwersheim.fr) - Site : [www.wiwersheim.fr](http://www.wiwersheim.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Wiwersher,

Je profite de ce bulletin municipal pour m'adresser à vous et vous remercier pour votre participation aux efforts et à la discipline collective qui nous sont demandés depuis plus d'un an maintenant.

Cette crise sanitaire nous oblige, certes, à réduire nos activités mais surtout à restreindre notre vie sociale, nos contacts et donc nos rencontres associatives et nos fêtes.

Malgré tous ces désagréments, notre équipe municipale, aussi bien élus que membres du personnel communal, s'attache à rendre notre environnement le plus agréable possible.

Notre espace étang et la future maison des associations vont permettre d'agrémenter les balades de bon nombre d'entre-nous. De même, le chantier de reméandrage du Plaetzerbach, avec les plantations de haies, complète un itinéraire de promenades privilégié.

Les cultures bio-diverses annuelles ont été semées et fleuriront à nouveau cet été. Elles sont le refuge de la faune sauvage et surtout d'espèces d'oiseaux qui avaient disparu. Alors, préservons-les ! Chacun d'entre-nous a pu constater que la proximité de ces divers espaces naturels, en ces temps de restrictions des déplacements, nous sont essentiels et de plus en plus indispensables à notre équilibre.

Ces aménagements, dans les années futures, et avec ce que nous laisse entrevoir le dérèglement climatique, deviendront vitaux.

La restriction des déplacements nous a démontré qu'une économie locale, riche en services et commerces de proximité, peut nous aider à supporter les privations. Un deuxième supermarché, avec une station-service, va encore améliorer cette offre sur la zone d'activités de notre village.

Ce développement raisonné a aussi permis à notre commune de traverser sereinement ces dernières années, marquées par l'incertitude économique et surtout budgétaire.

Les emprunts relatifs aux équipements réalisés ces dernières décennies sont en grande partie soldés. Tous les bâtiments communaux sont en parfait état et sont conformes aux normes en vigueur.

Dans le cadre du plan de relance, nos projets de parkings et d'aménagement de la rue du Village, et plus généralement du carrefour « route de Quatzenheim – rue du Village », seront subventionnés. Ils sont inscrits au budget 2021 et leur réalisation débutera au 3<sup>e</sup> trimestre de cette année.

Un autre chantier de réaménagement de voirie aura lieu sur la route de Schnersheim entre le giratoire et l'espace protection des végétaux. Il intégrera aussi la future piste cyclable et la desserte des terrains où sera construit le nouveau centre de secours par le SDIS, avec un accès direct au supermarché COLRUYT, en cours de construction.

Dans les prochains mois, le relais d'assistants maternels (RAM), au 1<sup>er</sup> étage de l'ALEF, va déménager à Truchtersheim, au Trèfle. Nous pourrons ainsi accueillir 30 enfants supplémentaires au périscolaire, soit une augmentation de sa capacité d'accueil de 80 à 110 places. Cela nous permettra de répondre aux besoins de nos jeunes familles.

Voilà chers Wiwersher nos projets immédiats, en train de se concrétiser, grâce à votre soutien et au travail de notre équipe qui vous remercie encore de la confiance que vous lui avez accordée l'année dernière.



Pour WIWERSHEIM et  
au nom de mes adjointes,  
adjoint, conseillères et  
conseillers municipaux

Votre Maire, Roland MICHEL

# A Pâques des tribus de lapins se sont installées dans le village



A l'entrée du village, au pied de l'église et au rond-point. Ils ont accroché des œufs aux fenêtres de la mairie



Une mairie bien fleurie



## Pas de grand nettoyage "Osterputz" en 2021

La commune a décidé cette année de ne pas organiser de grand nettoyage (prévu le 17 avril) en raison de la crise sanitaire qui ne permettrait pas aux bénévoles de se retrouver ensuite pour un moment convivial. Si le but de cette opération est bien de nettoyer la nature, elle doit aussi créer du lien social entre les personnes. Il est vrai que les agents communaux et les pêcheurs ramassent souvent des déchets et ainsi l'étang et ses abords sont propres. Respectez aussi ces lieux !



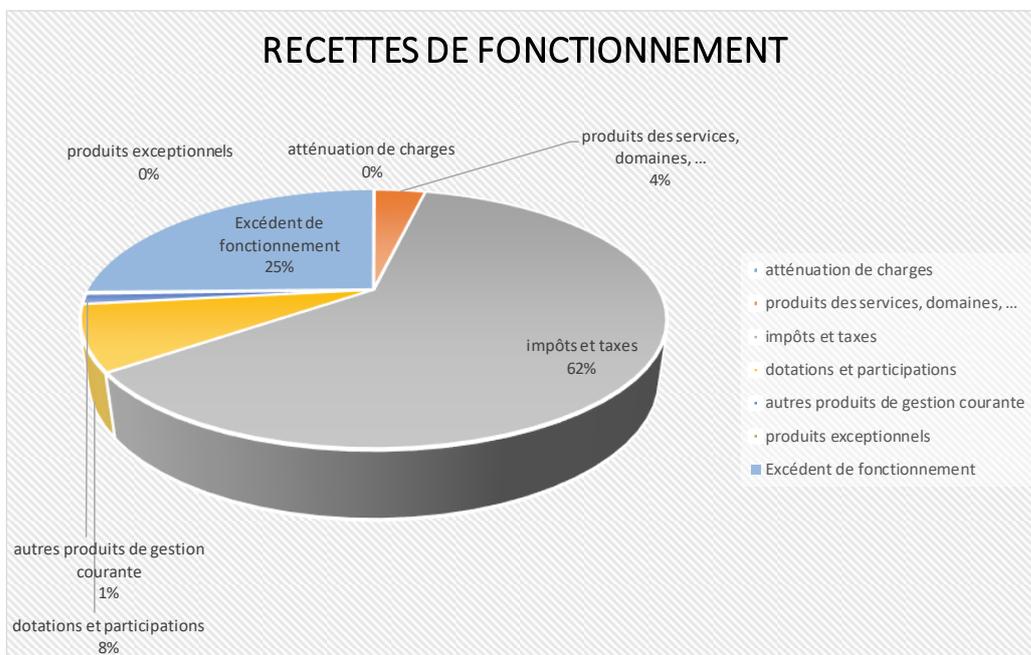
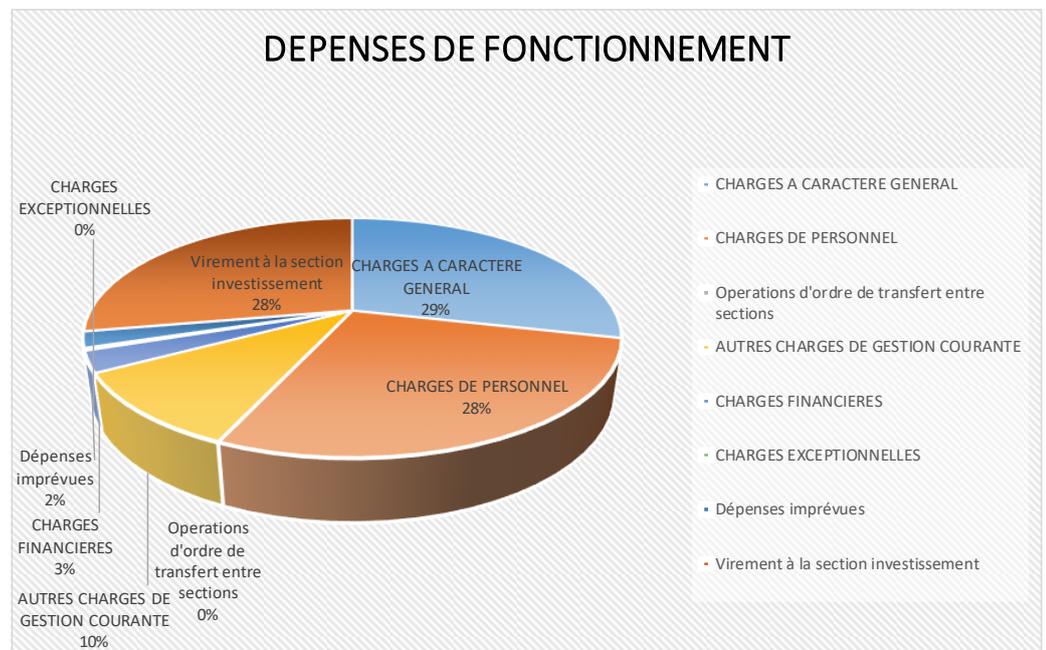
# Le compte administratif 2020

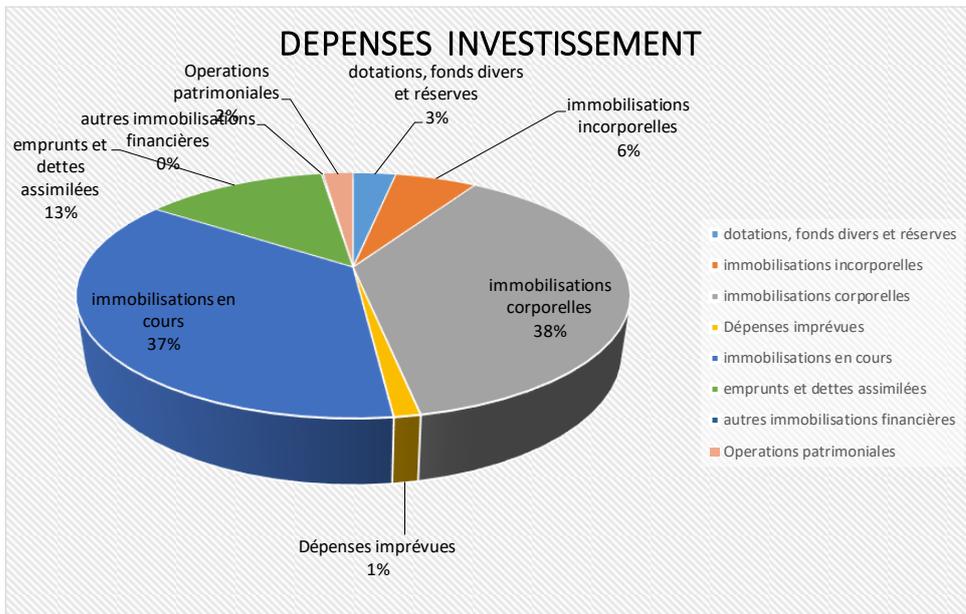
Le compte administratif 2020 affiche en section de fonctionnement un excédent de 195 715,84 € et en section d'investissement un excédent de 261 813,70 €, soit un résultat excédentaire de 457 529,54 € pour l'exercice 2020. Avec le report des résultats de clôture 2019 (59 582,67 €), l'excédent global de clôture au 31/12/2020 est porté à 517 112,21 €.

# Le budget 2021

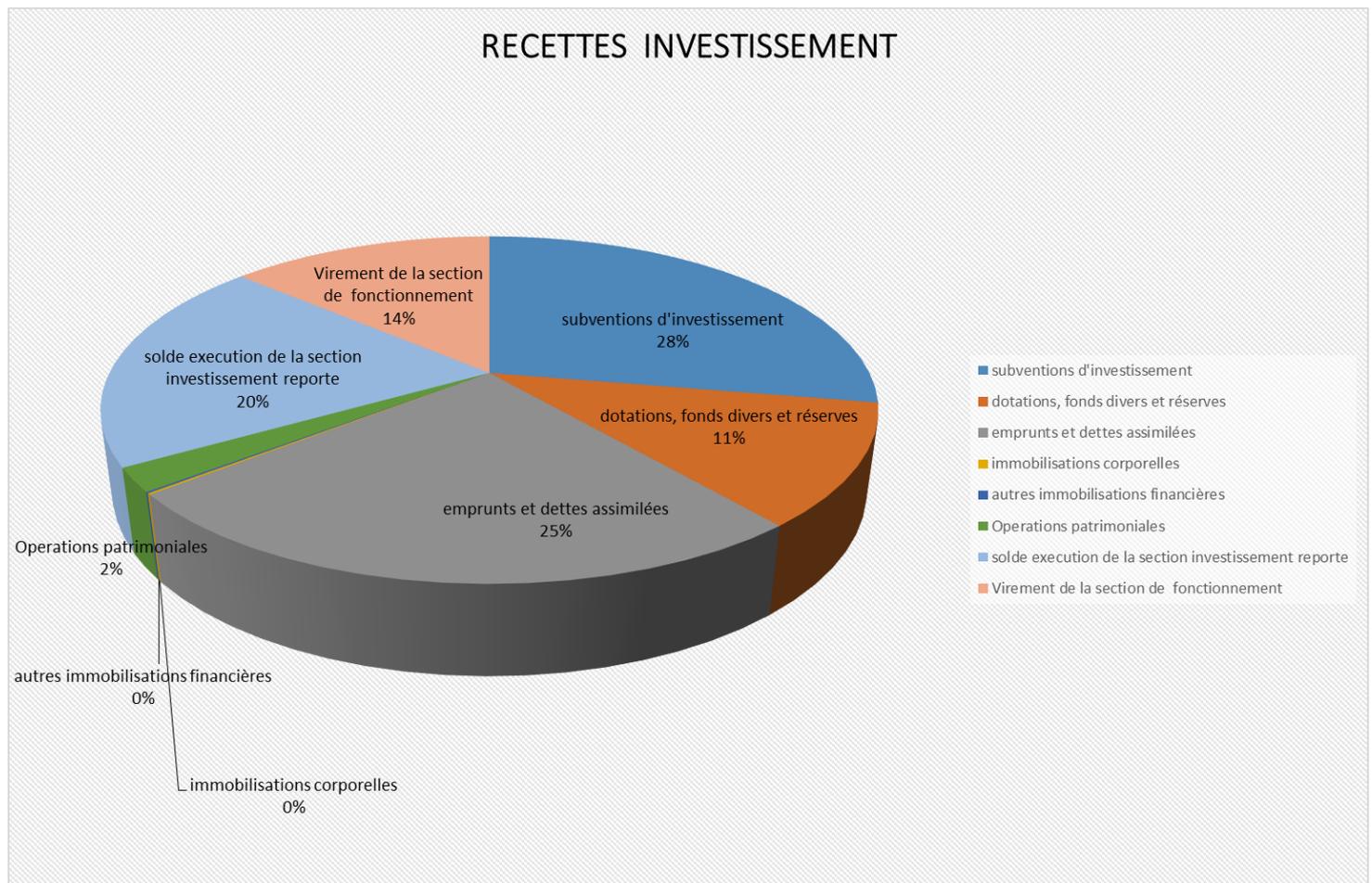
Le budget 2021, équilibré en recettes et en dépenses, s'élève à 772 615,84 € en section de fonctionnement et à 1 600 596,37 € en section d'investissement.

*C'est un des meilleurs budgets de ces dernières années. Il est le fruit d'une politique de développement soutenue et raisonnée qui nous laisse entrevoir l'avenir du village et la suite de notre mandat avec sérénité., sans augmentation des taxes communales.*





Ce budget affiche en investissement des crédits reportés pour un montant de 450 000 € afin d'achever le chantier de la maison des associations pour un coût de 866 000 €. Les plus-values afférentes à ce projet sont de l'ordre de 12 000 €, soit 1,40 % du projet global.



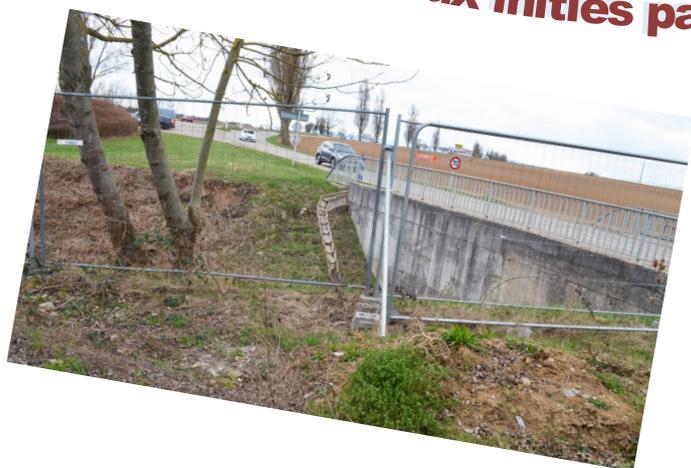
Sont également inscrits au budget 2021, des travaux de sécurisation de la rue du Village et de la route de Quatzenheim (D30), ainsi que l'aménagement de parkings (stationnement, covoiturage...) à proximité de l'étang et de la maison des associations pour un montant total de 400 000 €.

# Dépenses de la commune pour l'école en 2020

<b>Frais de personnel :</b> (salaires, assurances)	<b>82 900,13</b>
<b>Autres frais :</b> (Electricité , téléphone, fournitures scolaires, produits ménagers, produits d'entretien pour la COVID ainsi que gel, gants, masques, désinfectant...)	<b>34 987,49</b>
<b>Frais d'entretien divers et bâtiments</b> (toiture, gouttières, achat de stores et rideaux, renfort nettoyage pour la COVID installation de marquages et panneaux COVID, etc...)	<b>6 431,92</b>
<b>Mobilier, matériel, informatique</b> (achats aspirateur, chariots de ménage, acquisition de nouveaux distributeurs à savons pour les sanitaires et les classes ainsi que des distributeurs de serviettes et de gel, achats de poubelles à pédales et d'une station de désinfection COVID, etc...)	<b>3 320,15</b>
<b>FRAIS TOTAL POUR L'ANNEE 2020</b>	<b>127 639,69</b>
Dont dépenses supplémentaires pour le <u>protocole COVID-19</u> : environ 6 000 €	

<b>Nombre d'enfants inscrits à l'école année scolaire 2019/2020 :</b>	<b>128 élèves</b>
Participation de Dossenheim/Kochersberg sur la base de 20 élèves	
TOTAL pour l'année pour Dossenheim/K	(127 639,69 : 128) x 20 = 19 943,70 € :
<b>Le coût annuel par élève s'élève à <u>1 000 euros environ (128 000 euros pour 128 élèves)</u></b>	

## Travaux initiés par le conseil départemental



**Pour information :** L'Unité Technique de Wasselonne a réalisé des travaux dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine routier. A Wiwersheim, sur la route de Quatzenheim, les travaux ont consisté à la réparation de l'ouvrage (pont) au niveau du trottoir. Cet ouvrage surplombe le Plaetzerbach. Coût des travaux, entièrement pris en charge par le Département en 2020 : 20 000,21 € TTC

## Travaux en cours



La Maison des associations, à l'intersection de la rue du Village et de la route de Quatzenheim, à proximité de l'étang, est en phase d'achèvement. La situation sanitaire a quelque peu ralenti le chantier.



L'enseigne belge COLRUYT va s'implanter à WIWERSHEIM dans la zone d'activités, allée de l'économie, sur un terrain entre l'entreprise de tartes flambées TFT et la Galerie. Les travaux ont débuté début avril. Ce groupe familial poursuit son développement et est actuellement présent avec 91 supermarchés en France. Le siège français de l'enseigne est installé à Rochefort sur Nénon, près de Dôle (Jura). Le concept de ces magasins est celui de supermarchés de proximité qui vont de 750 à 1 000 m<sup>2</sup>, à dominante alimentaire, avec 80% de marques nationales, régionales et locales.

## Projets 2021-2022



Des relevés topographiques ont été effectués, début avril, le long de la rue du Village, dans le but de réaliser des travaux afin d'améliorer la sécurité et la circulation dans cette rue. L'objectif visé est de ralentir la vitesse des véhicules qui l'empruntent et qui circulent bien au-delà de la vitesse autorisée en agglomération. Les ralentisseurs auraient été écartés, il pourrait donc s'agir de la création d'écluses ou d'autres types d'aménagements sécuritaires.

A hauteur de la maison des associations, d'autres travaux de sécurisation sont prévus, à savoir des trottoirs à gauche pour rejoindre le Parc d'Activités et le rond-point et un muret à droite pour maintenir les talus jusqu'au rond-point.

Enfin, à proximité de la maison des associations et de l'étang, des parkings vont être aménagés : un parking pour le stationnement des véhicules desservant la salle associative et la zone de loisirs, un autre pour le covoiturage et un dernier pour permettre l'accueil de 3 camping-cars.

## Projets (suite)

**Cabane à livres** : Une cabane à livres sera installée dans le village dès que la crise sanitaire le permettra. Les ouvrages seront mis gratuitement à disposition des habitants qui pourront déposer les livres dont ils n'ont plus l'usage, en emprunter, voire en garder. Pour l'instant le lieu de son implantation n'est pas défini, mais une habitante s'est d'ores et déjà portée volontaire pour la gestion de cette cabane à livres.

### Service Territorial d'Incendie et de Secours : (STIS, ex SDIS)

La communauté de communes Kochersberg Ackerland a acquis 80,28 ares pour un prix de 130 000 €, détachés des terrains appartenant à la commune de Wiwersheim (ex protection des végétaux du Ministère de l'Agriculture) qui les a cédés pour permettre l'implantation de la nouvelle caserne des pompiers. Cette caserne sera plus fonctionnelle et mieux adaptée que celle de Truchtersheim. Le site sur cette route de Schnersheim a été choisi pour permettre une plus grande rapidité d'intervention des secours, à proximité des voies d'accès aux divers villages du territoire, Quatzenheim, Willgottheim, Stutzheim, etc..



**Pistes cyclables** : La communauté de communes met en place un ambitieux schéma de pistes cyclables visant à mailler tout le territoire. Avec le conseil départemental, elle a donné le coup d'envoi à la construction de plusieurs liaisons de pistes cyclables.



Il s'agit là du 1er acte d'un programme pluriannuel. Il y a lieu d'acquiescer les terrains nécessaires, appartenant souvent à des privés, et de se concerter avec les différentes communes. Les premières liaisons relieront le Kochersberg à l'Eurométropole. Notre commune figure dans cette première phase prévue en 2021-2022, un axe transversal Schnersheim-Wiwersheim-Offenheim-Stutzheim-Oberhausbergen. La première tranche relierait le village de Wiwersheim à celui de Schnersheim.

# Rappels de quelques réglementations

## Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes non inscrites sur la liste électorale de la commune peuvent encore le faire **jusqu'au 14 mai**. En effet, le calcul de la date limite d'inscription a évolué. Depuis 2020 il est possible de s'inscrire « jusqu'au 6ème vendredi précédant le scrutin ». Aussi, le premier tour de scrutin étant à présent décalé au dimanche 20 juin, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 14 mai.  
Pour vous inscrire en ligne, vous rendre sur [service-public.fr](http://service-public.fr) après avoir scanné votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

## Inscription dans la commune

Les **nouveaux arrivants** sont invités à se présenter en **Mairie** muni du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier domiciliaire tenu par la **commune**.

**ATTENTION** : L'inscription sur les listes électorales et l'inscription dans la commune sont deux démarches différentes. En vous inscrivant dans la commune vous n'êtes pas d'office inscrits sur la liste électorale et vice-versa.

## Hauteur des arbres — Elagage des haies et arbustes — Brûlage dans les propriétés :

**Hauteur** : Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

**Elagage** : Par contre, lorsque des arbres cachent la luminosité et ne permettent plus l'ensoleillement d'une propriété, ces arbres doivent être élagués ou abattus. De même, les branches des arbres ou les haies qui dépassent sur la voie publique ou chez le voisin, doivent aussi être élaguées.

**Brûlage** : Il est interdit de brûler des déchets verts dans sa propriété ou à l'extérieur. En plus des déchetteries, il existe des points verts sur le territoire (Willgottheim et Ittenheim avec le badge d'accès) et Reitwiller sur RDV (dépôts de plus de 2m3) et présentation d'un bon de dépôt à retirer à la Communauté de communes.

## Le bruit : un problème récurrent de nuisances, surtout la nuit.

Des personnes organisent des fêtes avec de la musique à fond et empêchent ainsi les résidents de trouver le sommeil, sachant que la nuit les bruits sont fortement amplifiés. De même, durant la période estivale, l'espace piscine peut représenter une importante source de nuisances sonores, même en journée. **Respectez vos voisins !**

## Déclaration de travaux

Il est rappelé qu'une déclaration préalable de travaux doit obligatoirement être déposée à la mairie avant de débiter un chantier (création de clôture, piscine, abri de jardin, modification de façades, etc). Elle transmettra cette demande au service instructeur pour vérification de sa conformité. Dès retour du dossier, la mairie vous fera connaître sa décision et, si elle est positive, les travaux pourront alors démarrer.

## Quelques photos du Patrimoine communal :

- La Pièta dans le maître-autel ; Sainte Anne et Saint Sébastien dans les niches latérales ;
- Le banc du Roi de Rome et sur la façade « le monstre » et le blason de l'ordre des prêtres Jésuites ;
- Une croix rurale au début du chemin piétonnier qui rejoint les lotissements ;
- La toile de Saint Cyriaque, Saint patron de l'église, entièrement restaurée (peinture et cadre).

